Bibliothèque municipale “Lecture pour tous ”

PERMANENCES : mercredi de 14h à 16h,
samedi et dimanche de 10h à 12h. Tél. : 02 98 68 25 34.
Fermeture exceptionnelle dimanche 11 novembre.

L'arbre à livres
Actuellement L'arbre A LIVRES “ Création d'un Prix Jeunes Lecteurs par les bibliothèques du territoire et la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.
3 sélections de livres :
Grande Section, CP : **BONZAIS**
CE : **BAMBOUS**
ET CM : **BAOBABS**
Du 24 septembre au 6 avril 2019.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir à la bibliothèque. Un jeu de ces livres a également été remis à l'école de Bodilis.

Livres sélection Bambous (CE)
La tribu qui pue ; Un piano pour Pavel ; Un yéti dans ma classe ; La clé des champs ; Le chat qui n'aimait pas les poils ; Haïda, l'immortelle baleine.

La clé des champs
En Bretagne, chaque parcelle, chaque champ, chaque maison et chaque chemin a un nom. Ce nom a été donné par les habitants ou les utilisateurs du lieu et il a traversé le temps. Dans un paysage sans cesse en mouvement, il nous permet aujourd'hui d'avoir des indications précieuses sur notre environnement. À travers cette histoire, nous vous invitons à vous égarer avec Tifenn dans le parc du château de la Roche-Jagu à la recherche de la clé des champs…

E korn ar vrezonegerien

Yar goz Chefig Forc'h

– Daou vi bemdez zoken, a livirit, maouez-keaz ? eme Chefig. Va Jezuz !… eun teñzor !…O ! lavared a rañkit din, n'eus ket da gaead (da zerhel ganez) ! Deuit 'ta ganen d'am lochenn. Me zo o vond da ober deoh eur hofad krampouez lardet.
– Va Doue ! eme ar baourez keuneuterez. Biskoaz n'em-eus lavaret da zen, zoken d'am bugale, hag e kav deoh emaon o vond da rei deoh-c'hwi, ha c'hwi dizanaoudeg din, ar « sekred » da lakaad ar yer da zefi ?
– Deuit d'am zi, ha n'ho-peho ket a geuz. Ouspenn ar hofad krampouez lardet ho-peho, e veho lakeat deoh diou zousenn-all en eul lienenn fresk da gas ganeoh d'ar gear. Me zo eun intañvez paour, va diou verh a zo e Brest, paour evel razed-iliz. Unan anezo he-deus pevar bugelig koant evel êlez Doue, hag he goaz maro er brezel braz. Eben a zo beb ar mare o klochal, eur paz-marh he-deus, ha me gred, ema hi o neza he neudenn ziweza ? Gweleld a rit ar vad a hellit ober din, rag kredi a hellit, ma poanian kement da ober boutegi, eo evid kas d'am bugale eur gwenneg beb ar mare eo ez eo. Va Doue ! Deuit ganen ; a-hont, e-tal stèr Elorn, ema va zi. Eur vad divent a rafeh din ! Rag-se 'ta, deuit dillo !
– Mond a ran ganeoh, maouez keaz, poulzet gand an druez ouz ho pugaligou !

Chefig a valee skañv war-zu he lochennig, skañv e oa ar beah gwial a zouge war he fenn : trapa a rea, kaozeal flour a rea d'he heuneuterez a valee war he lerh, troad ouz troad ganti.
Digouezet e tal an nor, e oe taolet ar beah a-flao war ar hrizienn, hag eur pennad goude, e tivogede siminal an ti-soul, e oa ar bilig war an tan, kaot warnezi, troet buan e krampouez fetiz. War an daol, e oe digaset trumm : eun doucher wenn, eur volennig leun a leaz-goedenn hag eul loa veuz.
Pa oe leun he hov, pa oe ganti en he zavancher eur guchennig vrao a grampouez tomm, e lavaras ar baourez keuneuterez :
– Ar yér, a-benn defi, a rañk beza tomm-bero o hof. Roit dezo 'ta, boued tomm. Lakit anezo da zrebi ar boued-se en eul leah tomm, tomm-bero, hag antronoz ho-peho marteze daou vi. Setu ar « sekred », ha kenavo. Grit evel ma lavaran deoh, hag ho-peho viou da gas d'ar marhad ».
(Da heulia)

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

Merci de nous faire parvenir vos articles pour le prochain bulletin par e-mail, en pièce jointe, objet : bulletin.
avant vendredi 16 novembre 2018
à accueil@mairie-bodilis.fr

ANNONCES

A vendre mobilier séjour et meuble TV imitation chêne (06 79 99 35 87)

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Services à domicile : ménages, courses, repas… Valérie, diplômée auxiliaire de vie et aide-soignante, 06 64 95 89 10

Services à domicile : ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie 06 76 92 62 59

Bricolage et jardinage :
En chèque emploi service.
Mickaël Créac'h, Tél. 06 49 45 36 98

Jardinier et divers autres travaux : Paiement CESU possible 02 98 67 17 85, 06 25 33 51 32.

L'Hermine :
Restauration, bar, dépôt de pain. **Menu ouvrier et menu crêpes** le midi, du lundi au samedi inclus. Samedi soir crêperie sur réservation. Le dimanche bar et dépôt de pain. Groupes uniquement sur réservations. Fermé le dimanche soir. Tél.02.98.15.58.71.

Marc Le Verge : Vente de viandes à la ferme. Magasin ouvert le vendredi de 16h30 à 19h30, le samedi de 9h30 à 12h30. Tél : 06 99 20 40 83. www.le-boeuf-semporcte.fr

Cabinet infirmier :
12, rue Notre Dame.
Nathalie Cren-Dargent
02 98 29 86 65 ou 06 83 05 31 39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie :
18, rue Notre Dame.
Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

Le Salon de Sophie :
Coiffure femme-homme-enfant
18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

Bretagne Laine – Breizh Gloan :
Vente de laine aux particuliers
8 zone artisanale de la Croix des Maltotiers, même adresse, mais nouveaux locaux plus confortables.
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h.
02 98 29 51 11.
Animation « Convivial tricot », ouverte à tous, le mardi et le jeudi de 14h à 18h. Gratuit.

Cg-informatique :
Dépannage informatique pour particuliers et vente de matériels informatique. Guillaume Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400 Bodilis - Tél. : 02 98 24 76 07 - Port. : 06 43 47 69 46
Mail : cg-informatique@orange.fr

Aux bons plants : Lionel et Delphine RABAUD, producteurs de légumes de saison. Le jeudi place de l'Eglise de 16h à 18h. Tél. 06 64 97 39 88.

Camions ”pizza”:
Taco pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.

Keleier Bodilis

Bulletin municipal : novembre 2018

Mairie
Ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30,
mercredi matin de 9h à 12h,
Permanence le samedi de 9h30 à 12h
La mairie sera fermée le vendredi 2 novembre.
La permanence du samedi 3 est maintenue

Permanences élus le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale
02 98 68 07 00
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Levée du courrier : 15h30
Le samedi : 10h30
L'agence postale sera fermée le vendredi 2 novembre

Bibliothèque
02 98 68 25 34
Mercredi de 14h à 16h
Samedi de 10h à 12h
Dimanche de 10h à 12h

Déchetterie
02 98 68 99 99
Du lundi au samedi
8h30 à 12h / 13h30 à 18h

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable **112**

Gendarmerie 17

Défibrillateur sur le parking de la mairie

Salles et matériel
Réservations auprès de la Mairie

Mairie de Bodilis
Tél. : **02 98 68 07 01**
Fax : **02 98 68 91 24**
Site : **bodilis.org**
Adresse e-mail :
accueil@mairie-bodilis.fr
Commune de Bodilis

Rencontres et animations des dernières semaines

Des nouvelles de l'école

Visite des élus : *Albert Moysan, Maire et Isabelle Creignou, adjointe à l'enfance ont rendu visite aux élèves de l'école primaire, ils ont été accueillis par Lionel Cornou, directeur. Ci-contre dans la classe de Christelle Corre.*

Conteuse : *La conteuse écossaise Fiona Mac Leod, française d'adoption, est intervenue cette année à l'école dans les classes de CE2 et CM1 avec diverses histoires et mises en scène. Elle travaillera avec eux sur les contes pendant deux autres après-midi.*

Foire aux puces : *L'APEL et l'OGEC ont enregistré un peu plus de 500 entrées et 70 exposants pour la foire aux puces de cette année. En fin de journée, les exposants qui le souhaitaient ont déposé les vêtements non-vendus au profit de la braderie solidaire organisée en 2019 par le centre de loisirs Famille Rurale.*

Achats au marché : *Jeudi 11 octobre, les élèves de maternelle sont allés faire leur marché chez Delphine, la maraîchère. Ils avaient écrit la liste des légumes à acheter pour cuisiner la soupe de potiron. Ils sont repartis avec des pommes de terre, des oignons, des carottes et une tête d'ail. Le potiron avait été apporté par une élève de la classe.*

Repas du CCAS : *86 personnes étaient présentes au repas offert par le CCAS aux personnes de la commune de plus de 67 ans, servi à la Maison Pour Tous. Ci-contre, Thérèse LE SANN, 93 ans et Joseph ROLLAND, 89 ans, doyens de l'assemblée entourés des élus et membres du CCAS.*

Crédits photos : Ernest Jolivet et Bruno Chevalier.

PERMANENCES

MISSION LOCALE RURALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.
Maison de l'emploi Landivisiau. 02 98 68 67 64

VIE PAROISSIALE

Messe de Toussaint à 10h30.
Célébration des défunts à 14h30.
Temps de prière et de convivialité à l'église le 1er vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h.
Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL, 02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.
Temps d'éveil, Pôle Arc En Ciel (10h) le 9 nov.
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com
https://www.facebook.com/rpamlandi

Permanences habitat

(à la communauté de communes
Zone de Kerven à Landivisiau)
Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, de 14h à 17h sur rendez-vous et le vendredi sur rendez-vous. Tél. : 02 98 68 42 41.
d.dumesnil@pays-2-landivisiau.com
ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, **le 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h.**
HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie, **les 1er et 3ème mercredis après-midi de chaque mois de 14h à 17h.**

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en **novembre 2002**, doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

AGENDA DU MOIS

- **Le 3 : Raclette géante,** Comité de jumelage, SMF
- **Le 6 : Randonnée du Club Jeanne d'Arc**
- **Le 11 : Commémoration de l'armistice**
- **Du 11 au 18 : Exposition sur la guerre 14-18,** MPT
- **Le 17 : Circuit jeune,** Tennis de Table, SMF
- **Le 17 : AG des Amis de la Vierge Noire,** SJA
- **Le 18 : Après-midi récréative,** Spered ar Vro, SMF
- **Le 2 décembre : Foire aux jouets,** La ribambelle, SMF

URBANISME

Dépôt de permis de construire

- **OLIVEIRA Manuel et HAMEL Elodie,** 1 maison, lotissement du petit bois

Dépôt de déclaration préalable

- **DELSCESCAUX Yves et Florence,** 1 piscine, 11 bis Maner Soul

ETAT CIVIL

Naissance

- **MORVAN Noémie,** Lanven

Rencontres et animations des dernières semaines

Zumba : *Les cours de zumba animés par Marie Gallo ont commencé également à la maison pour tous. Ci-contre le groupe 4-6 ans.*

Cours de Pilates : *Des cours de pilates ont débuté le mercredi à la Maison Pour Tous. Ils sont dispensés par Solène Treguer.*

Bodilis Plougar Football Club : *2 nouveaux arbitres pour le BPFC, en effet, Romane PROUST, 17 ans, joueuse au club et Loïc BRIAND, viennent, de passer leur examen avec succès.*

Comité de jumelage Bodilis/Holbeton

Raclette géante
Samedi 3 novembre

A partir de 19h30 à la salle Multifonctions
SOIRÉE OUVERTE A TOUS

TARIFS : 13 € ADULTE – 6 € ENFANT (- 12 ans)
Réservations possibles auprès de Nicole Decret (02.98.68.15.30 / 06.11.89.15.55) ,
Daniel Barthes (02.98.24.95.93 / 06.61.47.12.14) et Gwéna Kermoal (09.50.29.50.25 / 07.85.71.49.69).

Spered ar Vro

Après midi récréatif en français breton
Dimanche 18 novembre

14h30 à la salle Multifonctions

Le dimanche 18 novembre Spered ar Vro organise un après-midi récréatif en français breton avec des chants, des sketchs, du théâtre et de la musique avec beaucoup d'intervenants locaux.
Le bénéfice de la journée sera versé à la commune pour venir en **aide à la réfection des retables de l'église.**
Le prix d'entrée : 5€. Gratuit pour les – de 18 ans.

CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE
ROLLAND Louis 02 98 68 09 43
A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)
LEMOIGNE Gaëla 06 10 71 00 25
BADMINGTON LOISIR BODILIS PLOUGAR
COMBOT Marianne 06 63 58 31 20
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
LE GOFF Marie-Hélène 06 63 36 78 39
BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB
BERNARD Loïc 06 76 60 56 40
BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE
LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20
BODILIS SPORTS CANIN
LE RICHE Jean Pierre 02 98 68 31 18
BODILIS VTT AVENTURE
CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36
CENTRE DE LOISIRS
CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36
Directrice 06 69 93 83 19
CLUB CYCLO
CLOAREC Jean Claude 02 98 68 08 52
CLUB LOISIRS ET BRICOLAGE
MOYSAN Marie-Thé 02 98 68 05 68
CLUB JEANNE D'ARC
BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71
COMITE DE JUMELAGE
DECRET Nicole 02 98 68 15 30
COMITÉ DES FÊTES
BERNARD Loïc 06 76 60 56 40
DANSE POLYNÉSIENNE « TE ARATA'I »
RUMIZ David 07 69 33 12 27
ECOLE NOTRE DAME
CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22
LA RIBAMBELLE
FAGOT Anne-Marie 02 98 68 38 67
LES ARTISTES & CO
HUET Mischele 06 64 83 99 53
O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)
PORHEL Yves 06 50 10 36 47
PILATE
TREGUER Solène 06 22 54 74 16
PLOUGAR-BODILIS HAND
MORIZUR Jacques 02.98.24.04.12
jacques.morizur@orange.fr
RÊVE DE RAID
BOSSARD Céline 06 15 37 76 44
RIVERAINS DE LA B.A.N
ELEGÖET Louis 02 98 68 50 84
SECOURS CATHOLIQUE
CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09
SOCIETE DE CHASSE
FAGOT Yves 02 98 68 38 67
"SPERED AR VRO"
PICART Roger 06 25 34 61 66
THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »
CREN Gisèle 06 63 27 02 18
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
MARTIN Pierre 02 98 68 05 21
ZUMBA SUN
GALLO Marie - zumbamarie012@gmail.com

AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

GYM DOUCE à la Maison pour Tous, le vendredi.
ACCUEIL DE LOISIRS
Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.
LA RIBAMBELLE
Activités corporelles, musicales et artistiques à destination des enfants en garde chez les assistantes maternelles à la MPT, les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 10h30.
SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
AS DOMICILE 02 98 68 10 36
ADMR 02 98 19 11 87
HALTE GARDERIE MILLE PATTES
06 64 22 28 14, lundi au vendredi 9h -17h

Club Jeanne d'Arc (Ainés Ruraux)

Club Jeanne d'Arc

La dernière randonnée du 2 octobre a réuni 20 participants, du bois de Kerfaven au parking du Canardic. 9 km, à travers les bois de Kerfaven, de la vallée perdue de Loc Eguiner et le bois de la gare. Visite du lavoir à lin Kanndi de Mescoat.
La prochaine randonnée aura lieu au départ du centre équipole de Landivisiau (Hippodrome) **le 6 novembre** départ 9h30 précise.
Puis, **le mardi 4 décembre**, randonnée sur le circuit de Kerilien. La chapelle de Locmélar (entre St Méen et Saint Derrien). Départ 9h30 du parking des établissements Roudaut.

Le goûter de Noël aura lieu **le 20 décembre.** Inscription auprès de Michel Rolland ou Mimi Martin. Dernier délai le 13 décembre.

L'assemblée générale du club Jeanne d'Arc aura lieu **le 7 février 2019** à 10h30 à la MPT. Inscription auprès des présidents adjoints (Michel et Louis Rolland et de madame Martin dernier délai 27 janvier 2019).

Les Amis de la Vierge Noire

L'assemblée générale des amis de la Vierge Noire est prévue **le samedi 17 novembre** à 11h30 salle Jeanne d'Arc.
L'assemblée générale sera **suivie d'un repas** à 12h30.
Les inscriptions seront prises, jusqu'au lundi 12 novembre, auprès de Louis Rolland au 02 98 68 09 43.

Tir à l'arc

Félicitations à Elodie Donval et Jean Philippe Boulc'h pour leurs brillants résultats aux championnats de France et d'Europe
Élodie Donval, de Kerriergars, forte de six titres de championne de France en individuel est devenue en septembre dernier, championne de France de tir à l'arc par équipe.
Jean Philippe Boulc'h, de Maner Soul, multiple champion de France en arc à poulies, est revenu cette année des championnats d'Europe avec deux médailles, une en or en mixte et une en argent avec l'équipe masculine.

Club Cyclo Bodilisien

01 novembre : CIRCUIT A DECIDER SUR PLACE
04 novembre : Gr 1 et 2 : 9h, gr1, 75 kms, tiez, + circuit gr2, 70 kms, lesvéoc, plounéventer, landerneau, (vers plougastel), etang du roual, dirinon, daoulas, irvillac, st eloy, sizun, landi, kervoanec. **Gr 3 :** 9h30, 50 kms, kernoter, lesvéoc, plounéventer, landerneau, le stum, pencran, la roche maurice, landi, kervoanec.. **Gr 4** 9h30, 38 kms, plougar, lanhouarneau, traonien-querné, plounéventer, brézal, landi, kervoanec.
11 novembre : Gr 1 et 2 : 9h, gr1, 75 kms, tiez, plougourvest, + circuit gr2, 70 kms, plouvorn, ste catherine, mespaul, plouénan, kerlaudy, penzé, morlaix, ste sève, pleyber, st thé, kerlaviou, pépinières mercier, landi, lestrévignon. **Gr 3 :** 9h30, 49 kms, plouvorn, cx neuve, (vers morlaix), ste sève, kervenarc'hant, st thé, kermat, landi, lestrévignon. **Gr 4** 9h30, 42 kms, kernoter, lesvéoc, plounéventer, chapelle locmélar, ploudaniel, plounéventer, lesvéoc.
18 novembre : Gr 1 et 2 : 9h, gr1, 75 kms, plougourvest, trémagon, + circuit gr2, 70 kms, plougar, lanhouarneau, lesneven, le drennec, plabennec, st divy, landerneau, landi, kervoanec. **Gr 3 :** 9h30, 49 kms, plougar, lanhouarneau, lesneven, ploudaniel, st thonan, st eloi, plouédern, plounéventer, st servais, coat-reun. **Gr 4** 9h30, 41 kms, plouvorn, kermengouez, mespaul (tout droit), croas-ar-born, kermat, landi, tiez.
25 novembre : Gr 1 et 2 : 9h, gr1, 75 kms, kernoter, lesvéoc, plounéventer, + circuit gr2, 68 kms, lanneufret, landerneau, côte de l'hôpital, pencran, st urbain, irvillac, le tréhou, sizun, st sauveur, lampaul, relais du vern, plougourvest. **Gr 3 :** 9h30, 47 kms, st servais, lanneufret, landerneau, le stum, lan-rohou, le queff, ploudiry, landi, tiez. **Gr 4** 9h30, 42 kms, kernoter, lesvéoc, kerjean, berven, tréfla, ste catherine, mespaul, plouvorn.

CARTE GRISE, acheter ou vendre un véhicule

Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture une déclaration de cession de véhicule ou une demande de carte grise ou même de les envoyer par courrier. La démarche s'effectue à présent en ligne. Vous devez utiliser le téléservice, accessible sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ants.gouv.fr). ***Vous pouvez vous connecter, soit via France Connect : Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de votre compte Impots.gouv.fr ou Ameli.fr ou Idn.laposte.fr ; soit en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte usager ANTS*** *(si vous n'en avez pas, vous devez en créer un. Complétez la rubrique « je crée mon compte » et cliquer sur le bouton « Je crée mon espace ». Vous recevez un 1er message vous demandant d'activer votre compte. Vous aurez un second formulaire en ligne à remplir afin de choisir notamment votre mot de passe. Après avoir rempli ce formulaire, vous êtes directement connecté à votre compte et pouvez commencer vos démarches en ligne. En parallèle, vous recevrez un autre message vous indiquant l'identifiant qui vous a été attribué. Cet identifiant et le mot de passe que vous avez choisi vous permettront par la suite de vous connecter à nouveau pour compléter la démarche entamée ou réaliser une autre démarche : demande de carte d'identité, passeport, permis de conduire…) Même si vous vous connectez via France Connect, la possession d'un compte usager ANTS est indispensable pour effectuer la démarche.*

Un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette avec fonction photo) est nécessaire pour la demande de carte grise. **Des points numériques** (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet. **La demande de carte grise peut aussi être effectuée auprès d'un professionnel habilité** (En plus du coût de la carte grise, il vous facturera une somme correspondant à la prestation qu'il réalise à votre place. Cette somme est librement fixée par le professionnel).

Vendre un véhicule

Avant de procéder à la vente (ou au don) du véhicule, soyez vigilants : Seul le propriétaire du véhicule peut le vendre (ses nom et prénoms sont indiqués sur la carte grise dans la partie C.1). Si vous avez déménagé depuis l'obtention de la carte grise, vous devez impérativement avoir procédé au changement d'adresse avant la cession. Si le véhicule a plus de 4 ans et n'est pas dispensé du contrôle technique, vous devrez remettre au futur propriétaire la preuve du passage d'un contrôle technique de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite.

Étape n°1 : recueillir plusieurs informations auprès du futur propriétaire.

Demandez au futur propriétaire du véhicule ses : Nom de naissance, Prénom, Sexe, Date de naissance, Lieu de naissance.

Étape n°2 : débuter la démarche en ligne.

A - Commencez la démarche en utilisant le téléservice, accessible sur le site « ants.gouv.fr » : Déclarer la vente ou le don de son véhicule

Attention : si vous ne vous identifiez pas via France Connect et que votre véhicule a une immatriculation de type AB 123 CD (délivrée depuis 2009), vous devez indiquer le code confidentiel à 5 chiffres mentionné sur la lettre que vous avez reçue en accompagnement de la carte grise. Si vous avez perdu ce code, demandez-le dans le cadre du téléservice (bouton "Demander un nouveau code"). Le code sera mis à disposition quelques heures plus tard dans votre espace personnel ANTS.

B - Vous devez renseigner les informations obtenues auprès du futur propriétaire.

C - Ensuite, téléchargez et imprimez 2 documents qui s'affichent à l'écran : le formulaire cerfa 15776*01, appelé certificat de cession, et le certificat de situation administrative.

D - Noter le code de cession : Un code informatique s'affiche à l'écran à l'issue de la démarche de la téléprocédure de la vente d'un véhicule d'occasion. Notez-le, il doit être communiqué au nouveau propriétaire du véhicule afin qu'il réalise sa demande de carte grise (Il sécurise et facilite les démarches administratives).

E - Vous pouvez ensuite interrompre la démarche pour la reprendre à l'étape n°4.

Étape n°3 : rencontre et transaction avec le futur propriétaire

Complétez le certificat de cession avec le nouveau propriétaire en précisant le jour et l'heure de la vente (cette déclaration vous permet d'être dégagé de responsabilité en cas d'infraction ou d'accident commis par l'acheteur). Vous et le nouveau propriétaire devez **signer le certificat** de cession. **Remettez-lui : l'exemplaire n°2** du certificat de cession, **le certificat de situation administrative** (daté de moins de 15 jours), **la carte grise complète du véhicule**, que vous devez barrer et sur laquelle vous devez porter d'une manière très lisible et inaltérable la mention « Vendu le (jour/mois/année/heure) » ou « Cédé le (jour/mois/année/heure) » et votre signature (le coupon détachable sera à remplir sauf en cas de vente ou cession à un professionnel de l'automobile), **la preuve du contrôle technique**, si votre véhicule a plus de 4 ans et n'est pas dispensé du contrôle technique, qui doit dater de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite, et enfin, **le code de cession**.

Étape n°4 : reprise et fin de la démarche en ligne

Dès que possible et au plus tard dans les 15 jours qui suivent la remise des documents au nouveau propriétaire, **vous devez terminer l'enregistrement de la transaction sur le téléservice de l'ANTS.** Il faut cliquer sur "Mes démarches en cours", renseigner : la date et l'heure de la cession, le kilométrage du véhicule, l'adresse complète du nouveau propriétaire. Il n'y a pas de document à joindre. Un récapitulatif de la demande peut être téléchargé et imprimé.

Acheter un véhicule

Si vous achetez un véhicule d'occasion, vous avez un mois pour le faire immatriculer et obtenir un certificat d'immatriculation. Après ce délai, si vous ne pouvez pas présenter la carte grise à votre nom lors d'un contrôle routier, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (en général, amende forfaitaire de 135 €).

Faire la demande en ligne

Véhicule immatriculé en France :

Vous devez disposer d'une copie numérique (photo ou scan) de plusieurs documents : **Justificatif de domicile** de moins de 6 mois (ou, en cas de cotitulaires, justificatif de celui dont l'adresse va figurer sur la carte grise) ; **Carte grise** du véhicule, barrée avec la mention « Vendu le » (jour/mois/année/heure) ou « Cédé le » (jour/mois/année/heure) et avec la signature de l'ancien propriétaire (ou de tous les cotitulaires s'il y en avait). Si le véhicule a plus de 4 ans, **preuve du contrôle technique de moins de 6 mois**, sauf si le véhicule est dispensé de contrôle technique. Vous devez disposer du **code de cession** : code informatique obtenu auprès du vendeur particulier. Vous devez **certifier sur l'honneur** que le titulaire de la carte grise dispose d'une attestation d'assurance du véhicule et d'un permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé. Vous n'avez pas à joindre une copie numérique (photo ou scan) du permis de conduire. Par contre, celle-ci pourra vous être demandé dans le cadre de l'instruction de votre dossier.

Vous devez par ailleurs fournir des informations, notamment : l'identité du titulaire (et éventuellement des cotitulaires) de la carte grise : nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, numéro de téléphone et adresse électronique, **vos coordonnées bancaires**. **Le règlement du montant de la carte grise doit obligatoirement être effectué par carte bancaire**. Le coût est variable et dépend notamment des caractéristiques du véhicule et de la région dans laquelle vous vivez. Vous pouvez connaître le coût précis de votre démarche en utilisant le simulateur dédié.

À la fin de la procédure, vous obtenez : **un numéro de dossier**, **un accusé d'enregistrement** de votre demande et un **certificat provisoire d'immatriculation** (CPI), que vous devez imprimer. Le CPI vous permet de circuler pendant 1 mois, en attendant de recevoir votre carte grise.

Vous recevrez votre carte grise sous pli sécurisé.

À noter : Vous devez conserver l'ancienne carte grise pendant 5 ans, puis la détruire.

Keleier Bodilis (suite) nov. 2018

Informations municipales

Aménagement du bourg

Lors de sa visite, Monsieur Thomas, Architecte des Bâtiments de France, nous a accordé la possibilité de détruire l'ex maison Arzur sous condition d'une reconstruction, en permettant un décalage par rapport à la voie. Cette solution est moins coûteuse que la rénovation de l'ancienne et permet de sécuriser la sortie de la rue Loeiz ar Floc'h.

Rappel : le plan de l'aménagement du bourg prévu l'année prochaine est consultable en mairie.

Préalablement à ces travaux d'aménagement, la conduite d'eau pluviale de la rue Notre Dame qui se trouve en très mauvais état devra être remplacée.

Remplacement d'une borne de défense contre l'incendie par Suez

La borne de défense contre l'incendie située rue Notre Dame a été remplacée. Elle fuiait depuis longtemps et venait d'être classée indisponible par le SDIS.

Lotissement du petit bois

La voirie provisoire est réalisée. Les murets d'entrée de lotissement et les murets techniques sont en cours de construction par l'entreprise Gogé de Bodilis. De nombreux lots sont réservés dans ce lotissement, qui conservera un côté naturel, avec le maintien des talus et des nombreux arbres.

Salle Jeanne d'Arc

L'assainissement de la salle Jeanne d'arc n'est pas aux normes et fonctionne mal. Le chantier de rénovation a été confié à l'entreprise Bodériou de Plouvorn. Pour ces travaux, nous bénéficierons d'une subvention de l'agence de l'eau. L'éco-point situé sur le parking sera déplacé dans le secteur de Maner Soul.

Restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame

L'avant-projet sommaire a été remis en mairie par Mme LE BEC, architecte du patrimoine avec une validation du découpage des tranches optimales pour les différents financeurs. Le coût total des travaux pourrait s'élever à 766 850 € HT, après corrections, financé à hauteur de 80 %. Les travaux démarreront en 2019. La première tranche concernera les travaux extérieurs et les travaux de restauration du chœur.

Prise de compétences de la Communauté de Communes

Le conseil municipal a délibéré favorablement aux nouvelles prises de compétences de la CCPL et au changement de ses statuts.

*** Compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire »**

- Impulser l'accès et le retour à l'emploi par l'apport et le développement de réponses sociales complémentaires à l'offre existante.
- Favoriser l'accessibilité aux services par une démarche partenariale et rayonnante.
- Promouvoir le lien social en soutenant les initiatives adaptées aux besoins du territoire dans une logique de cohésion et de solidarité.

*** Compétence facultative « développement culturel »**

- Veiller au développement harmonieux et équilibré de l'offre culturelle sur son territoire au bénéfice de tous.
- Favoriser la convergence des initiatives existantes, tout en envisageant de nouveaux services pour la population.
- Veiller à lever les freins de l'accessibilité à la culture et promouvoir la démocratisation culturelle, soutenir les structures culturelles de proximité.

Ramassage des ordures ménagères pour la Toussaint

En raison du férié du Jeudi 1er Novembre, la collecte des ordures ménagères sur Bodilis, se fera le **vendredi 2 novembre 2018**.

Pédibus

Une première expérience a été réalisée. Quelques élèves, accompagnés par Marie-Françoise Le Nan, le matin et Dominique Le Gall, le soir ont pu en profiter. Une autre expérience pourra être reconduite au printemps, mais pour être maintenue, il nous faudrait trouver des parents bénévoles qui pourrait se relayer.

Soirée récréative dans le cadre du Téléthon le 7 décembre

Comme ces 3 dernières années, la soirée récréative, organisée dans le cadre du Téléthon, est renouvelée et se tiendra le **vendredi 7 décembre 2018** à la salle Multifonctions. Les élus, le personnel communal, l'école et quelques associations communales se joindront à la soirée pour que chaque participant passe un agréable moment. A destination de tous, cette soirée est gratuite.

Dépôt de pain de l'Hermine

Lors de la mise en gérance de l'Hermine à Joëlle Crenn, la commune lui a demandé d'assurer un dépôt de pain qui rend service à de nombreux habitants. Afin qu'elle puisse le conserver, il lui faut assurer un certain volume, aussi nous invitons les habitants à aller y acheter leur pain, même occasionnellement. Vous en remerciant.

Messe de Toussaint

Une messe sera célébrée à Bodilis le **1er novembre à 10h30**. Il y aura également une célébration des défunts à **14h30**.

Comprendre la dématérialisation de la commande publique au 1er octobre 2018

À partir du 1er octobre 2018, la dématérialisation de la commande publique concernera toutes les procédures d'achat à partir de 25 000€ hors taxe. Pour accompagner les entreprises et les associations vers cette échéance, le ministère publie le « Guide très pratique 2018 de la dématérialisation des marchés publics » et a ouvert un site internet spécifique dédié à la commande publique numérique commande-publique-numerique.gouv.fr.

Recyclage des déchets

Communauté de Communes Pays de Landivisiau

Mauvais tri dans les emballages

Les erreurs de tri sont facturées à la Communauté de Communes, cela représente un malus dans le budget de la gestion des déchets.

Top 3 des erreurs de tri dans les conteneurs jaunes

1 - Les emballages non vidés (bouteilles, briques pleines, …) ne sont pas recyclables
2 - Les emballages en verre, sont à mettre dans le conteneur vert
3 - Les restes alimentaires, les couches, lingettes, papiers essuie-tout, mouchoirs en papier sont à mettre dans les conteneurs maison, pour les ordures ménagères

Opération « défit zéro déchets » du 19 au 23 novembre

La prévention des déchets c'est agir pour ne pas produire les déchets en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple) ! Pour cela, **un défi 0 déchet sera lancé sur Facebook avec des idées de gestes pour réduire les déchets niveau débutant ou confirmé tout au long de la semaine du 19 au 23 novembre !**

Pour les personnes déjà bien investies dans la démarche, nous vous proposons **une rencontre des foyers 0 déchets le mardi 20 novembre à la Sphère.**

Contact : Coralie Berthou, 02 98 68 42 41

Guerre 1914-1918

Commémoration
du centième anniversaire de la fin de la guerre 1914 – 1918
le dimanche 11 novembre à 10h30

Dimanche 11 novembre, nous commémorons l'armistice de 1918. Cette première guerre mondiale a fait 18,6 millions de morts, dont 1 697 800 Français. Comme dans beaucoup de communes françaises, avec les anciens combattants, nous voulons donner à cette journée une résonance particulière. Nous invitons le plus grand nombre parents et enfants à participer à cette cérémonie. Les enseignantes ont préparé avec leurs classes des chants et lectures. Nous devons conserver la mémoire de ces conflits.

Déroulement de la cérémonie
- **10h30** Moment de **prières à l'église**
- **10h50 Cérémonie au monument aux morts** (Garde à Vous, dépôt de gerbe, lecture de la liste des morts, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise, lectures)
- **11h00** Sonnerie des **cloches en volée** (toutes les cloches de France sonnaient en volée à 11 h le 11 novembre 1918)
- **11h20 Visite de l'exposition** à la Maison Pour Tous
- **12h00** Verre de l'amitié

Les anciens combattants souhaitant participer au repas à l'Hermine peuvent s'inscrire auprès de Pierre Martin 02 98 68 05 21

Exposition sur la guerre 14 - 18

Elle sera en place à la maison pour tous **du 11 novembre au 18 novembre inclus**. Elle est composée : De 10 panneaux explicatifs de la guerre 14 18, son déclenchement, la vie dans les tranchées...d'un questionnaire remis en entrant qui permettra aux enfants et aux parents de s'informer de manière ludique, de lettres de soldats bodilisiens à leurs familles, de médailles reçues par des soldats bodilisiens, de journaux de l'époque. Un documentaire sur la grande guerre sera proposé. Des armes de guerre datant de la guerre 39/45 seront également présentées

L'exposition sera ouverte
Le dimanche 11 de 16h à 18h30
du 12 au 16 novembre, pour les visites par les élèves de l'école
Les samedi 17 et dimanche 18 novembre de 10h à 12h30 de 14h30 à 18h

Centre de Loisirs Bodilis-Plougar-Plougourvest (3-17 ans)

Le centre de loisirs vous accueille au Pôle Arc en Ciel à Bodilis, le mercredi et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45 et ce jusqu'aux vacances de février. Depuis le début des vacances, le centre enregistre une forte fréquentation avec une moyenne de 50 enfants accueillis par jour.

Vacances

Le planning des vacances est disponible sur le site famillesruralesbpp.jimdo.com, vous y retrouvez le programme d'activité de chaque tranche d'âge ainsi que la possibilité de vous inscrire en ligne. Renseignements : 06 69 93 83 19 ou "famillesruralesbpp@gmail.com".
Centre de loisirs : 3-12 ans toute la journée ; passerelle : 9-11 ans, l'après-midi ; ados : 12-17 ans, l'après-midi (hors sorties exceptionnelles)
Plusieurs thèmes sont proposés aux enfants en fonction de leurs tranches d'âge et de leurs envies. Pour les plus petits, les activités sont axées sur le thème de l'automne et de la végétation qui change de couleurs. Les passerelles et les ados ont des activités diverses et variées avec notamment des sorties à la Patinoire, à la piscine et au bowling.

Formation secourisme

Pour le projet ski, les animateurs ont voulu mettre l'accent sur la sécurité et la prévention. Ainsi, cet été, les jeunes, ont pu rencontrer les sauveteurs côtiers pour la sécurité en bord de mer. Maintenant les animateurs proposent une formation secourisme pour apprendre les gestes de premier secours qui peuvent servir pour la vie quotidienne. Puis, quand nous serons au ski, nous participerons à un exercice de recherche de victimes après avalanches avec les pisteurs secouristes de haute montagne pour la sécurité et le sauvetage en montagne.

En tant que moniteur national de secourisme diplômé, David Morvan a dispensé, une formation aux gestes de premiers secours aux jeunes devant participer au séjour au ski.

Récup ferraille pour le projet ski des ados

Le samedi 20 octobre, les ados des 3 communes ont organisé une récupération de ferraille pour aider à financer leur séjour au ski en février prochain. Plus de 10 tonnes ont été récoltées sur les 2 sites mis à disposition (Bodilis et Plougourvest) et il reste encore 5 tonnes à arriver dans les prochains jours. Ainsi les jeunes se sont relayés toute la journée avec les animateurs et quelques parents pour assurer une permanence sur chaque site. Cette opération d'autofinancement a été un succès et permettra de diminuer le coût du voyage pour chacun. La prochaine action d'autofinancement sera une vente de pizza suivi d'une vente de sapin pour Noël.

Les rubriques nutrition de Wendy

N°4 : « L'équilibre alimentaire »

Après vous avoir donné plusieurs astuces pour la pratique, qu'est-ce que l'équilibre alimentaire ?

« On peut manger de tout, mais en quantités adaptées, en privilégiant les aliments bénéfiques à notre santé et en limitant la consommation de produits sucrés, salés et gras ». Voici la définition que l'on trouve sur le site du Programme National Nutrition Santé, mangerbouger.fr.
Plus clairement, elle nous indique qu'il faut manger de tout en quantité raisonnable et correspondant aux besoins du corps, il faut donc prendre chaque groupe alimentaire un par un pour déterminer lesquels de ces groupes sont importants ou un peu moins.
Manger équilibré ne signifie pas de manger que des feuilles de salade ou que des produits gras et sucrée il faut savoir ajuster les quantités pour prendre plaisir et avoir les apports nécessaires.

Recette : Velouté de Choux fleur

(4 – 6 pers – 15min – 1€/pers)
Ingrédients : 1L de lait entier, 500g de choux fleur, 1 cuillère à soupe de moutarde, 1g de beurre, persil, sel.

Couper le choux fleur en petits dés. Faire chauffer le lait et y ajouter le choux fleur. Faire cuire à feux doux avec un couvercle. Mixer le choux fleur avec la moutarde et le beurre. Servir chaud avec du persil.

Cerin – n°77 Alimentation et petit budget

L'association Dizale recherche de jeunes voix masculines pour participer au doublage en breton du film d'animation Azur et Asmar, réalisé par Michel Ocelot, en décembre 2018 dans le studio 1 rue du Paradis à Quimper. **Profils recherchés** : Avoir entre 7 et 11 ans, être à l'aise pour lire en breton, ou être capable d'apprendre par coeur de courtes phrases ; Pouvoir et aimer jouer la comédie devant un micro ; Pour participer au casting les 21 ou 24 novembre : Il suffit de choisir un texte de son choix en breton, le lire et enregistrer sa voix ! Envoyer ses coordonnées et son enregistrement en format mp3 par mail à l'adresse : Kasting@dizale.bhz, en indiquant quel jour de casting vous préférez.

Programme de novembre 2018

Ateliers et conférences
- Le **6/11** à 14h30, Conférence *"Quand la vision et l'audition prennent de l'âge"* Salle Mil Ham à **PLOUZEVEDE**
- Le **9/11** à 14h, Atelier *« Code de la route des 60 ans et + »* Salle du conseil à **LOC-EGUINER-PLOUDIRY -** Inscription à la mairie
- Le **20/11** Venez nous rencontrer dans le cadre du Forum « Bien vieillir, tout un programme ! » à **Langolvas à MORLAIX** – Réservation pour la Conférence « *Protection de la personne et dynamiques familiales – Espaces d'informations et Ateliers – Maison adaptée »* et/ou pour le kig ha farz (15€) au 02 98 63 00 19, Entrée du forum Gratuit
- Le **23/11** à 14h Atelier *« Code de la route des 60 ans et + »* Salle du Conseil à **SAINT-SERVAIS -** Inscription à la mairie
- A partir du **26/11** *Vas-Y franko & Vas-Y mollo* (activité physique) **LE CLOÎTRE SAINT THEGONNEC -** Inscription à la mairie

Conseils personnalisés
- La solitude vous pèse ? Une écoute au 06 34 84 57 49
- Vous avez besoin de conseils pour votre logement ? Justine GUIRIEC 06 18 59 96 04
- Vous souhaitez sécuriser votre conduite automobile ? Justine GUIRIEC 06 18 59 96 04
- Pour tout renseignement Fabienne MILIN 06 15 97 43 66
- Plus d'informations sur : www.vas-y.bzh

Mardi 20 novembre 2018 10h - 18h - Forum bien vieillir - tout un programme !

Espace Lango - Z.A. Parc Langolvas – MORLAIX – entrée gratuite
Vous souhaitez vous protéger et protéger vos proches, anticiper les risques ?
Vous vous posez des questions sur les mesures et aides existantes, les solutions à votre disposition ?
Vous avez besoin de conseils, d'échanges sur vos droits, vos difficultés ?
Vous êtes curieux des innovations dans l'aménagement d'un logement et voulez les tester ?
Cette nouvelle édition vous est consacrée. Sur près de 2 000 m2**,** vous pourrez rencontrer **toute la journée sur un même lieu des professionnels,** des **associations d'usagers,** des **représentants des familles** et participer à des **animations.**
De 10h à 18h Le village ouvert en accès libre : Espaces d'information et ateliers, Maison adaptée
Véritable lieu d'échanges et de convivialité, sur 1500 m2, animé par des professionnels et bénévoles. Des espaces d'information et de prévention, des ateliers autour de la nutrition, des activités physiques, de la prévention des chutes… des associations pour venir à l'écoute et en soutien des familles, pour proposer des activités, un Ribin' truck sur les conseils astuces pour déjouer les pièges et arnaques par téléphone ou Internet….
1 ESPACE **écoute & Famille :** ALMA, CIDFF, France Alzheimer 29, Parent'âge, Associations d'aînés…
2 Espace **Accès aux Droits & Protection de la personne,** Conseil Départemental, Caisses de retraites, UDAF, ATP, Notaire …
3 Espace **Habitat & Aménagement,** Conseil Départemental, Communautés de communes, SOLIHA…
4 Espace **Prévention & Accès Santé,** Caisses d'assurance maladie, dispositifs de santé…
5 Espace **Informations / Ressources,** CLIC, CCAS, Services à Domicile, EHPAD…
6 Espace **Activités physiques,** Organismes de réadaptation…
7 Espace **Prévention Vie quotidienne,** Dispositif Vas'y, Ribin' Truck
Une maison adaptée à la perte d'autonomie au cœur du village, proposant les nouveautés techniques et technologiques (aménagement, téléassistance…).
Un café pour se retrouver entre amis
de 12h30 à 14h Déjeuner : Kig Ha Farz, Buffet de desserts café (15 € Sur réservation 02 98 63 00 19)
de 14h30 à 16h Conférence : plénière sous forme de table ronde « Protection de la personne et dynamiques familiales » inscriptions souhaitées